

Production de biogaz issu du fumier de cheval A travers la formation EUREM, L'ARENE favorise la mise en œuvre de projets innovants en matière d'énergies renouvelables

Paris, le 15 juillet 2009 :



Centre d'expertise et de ressources francilien en matière de développement durable, l'ARENE Île-de-France (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) aide à faire connaître les méthodes innovantes de référence, en France et en Europe, et contribue ainsi à l'intégration des préoccupations environnementales et énergétiques en Île-de-France.

En septembre 2009, l'ARENE et ses partenaires (l'Ecole des Mines de Paris, le CFI et le GEFEn*) mettront en place pour la 2^{ème} année consécutive une formation unique en énergie : EUREM, pour « EUROpean Energy Manager ».

Organisée en **20 journées d'études techniques et économiques**, couvrant les fondamentaux de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et la gestion économique de l'énergie, complétées par un **tutorat personnalisé** pour la réalisation d'un projet individuel.

Appliqué aux besoins de l'entreprise ou de la collectivité, il vise à concrétiser l'enseignement reçu par la pratique et à faciliter la réalisation de futurs projets d'optimisation et d'économies d'énergie. A l'automne 2008, la formation EUREM a été suivie par 10 stagiaires issus des secteurs privé et public.

Leurs projets se sont attachés à des thématiques variées de la rénovation de bâtiments à l'intégration d'énergies renouvelables avec à la clé des économies substantielles.



> Production de biogaz issu de la méthanisation du fumier

Bruno Battistini, directeur de cabinet de la commune de Lamorlaye (proche de Chantilly) a étudié la faisabilité d'un programme de méthanisation du fumier de cheval dans le cadre de sa formation EUREM.

Lamorlaye fait partie de la communauté de communes de Chantilly. Royaume du cheval, Chantilly accueille à l'année 4000 chevaux, produisant 50 000 tonnes de fumier par an.

La méthanisation des bio-déchets à la ferme est courante en Allemagne (plus de 4000 installations), aux Pays-Bas, en Belgique, mais en France, en raison d'investissements importants et d'une rémunération insuffisante de l'électricité verte jusqu'au décret de juillet 2006, elle n'est mise en œuvre que pour des flux supérieurs à 20.000 t/ an pour traiter les déchets des industries agro-alimentaires. A ce jour, il n'existe ainsi que quelques dizaines d'installations de valorisation des bio-déchets.

Transformer la matière organique en énergie renouvelable induit pourtant un bénéfice économique (réduction de la consommation d'énergie) et écologie (réduction de l'effet de serre par la capture du méthane 21 fois plus nocif que le CO₂).

Le biogaz provient d'un processus de fermentation de matières organiques par une flore microbienne, en l'absence d'oxygène (anaérobie).

Cette dégradation s'opère en plusieurs étapes sous l'action de bactéries spécifiques.

Le biogaz en résultant est un mélange composé essentiellement de méthane (environ 60 %) et de gaz carbonique (CO₂).

Dans le cas de la future installation de Lamorlaye, le biogaz sera valorisé en moteur biogaz fonctionnant en cogénération. L'électricité produite sera entièrement vendue à EDF et la chaleur utilisée pour alimenter le réseau de chauffage intercommunal et déshydrater des fumiers sur copeaux de bois.

A propos de la formation EUREM :

La formation EUREM s'inscrit dans le cadre plus large d'un programme européen intitulé *Intelligent Energy Europe*.

Associant la théorie et la pratique, elle a déjà été mise en œuvre avec succès dans 12 pays de l'Union Européenne. Cette formation traite des questions techniques en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables mais aussi des aspects législatifs et économiques afin de développer une approche globale de la problématique énergétique.

Elle s'adresse aux salariés des entreprises ou collectivités (profil de responsable des services techniques, technicien d'exploitation, responsable de maintenance ...) pour les aider à apporter des solutions efficaces et innovantes aux nouveaux enjeux énergétiques.

* Les partenaires formation de l'ARENE

L'Ecole des Mines de Paris : www.ensmp.fr

Le GEFEn : www.gefen.org

Le CFI : www.cfi.cciip.fr

A propos de l'ARENE :

Centre d'expertise et de ressources francilien en matière de développement durable

L'ARENE Île-de-France (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies) :

-Aide à l'intégration du développement durable dans les projets franciliens ;

-Favorise une approche intégrée ;

-Développe les pratiques de développement durable des professionnels ;

-Récupère et valorise des initiatives originales, crédibilise de nouvelles pratiques à l'avant-garde des changements de comportements ;

-Diffuse les savoir-faire d'opérations exemplaires par différents moyens de communication (visites commentées de sites, ateliers, publications, événements, site Internet...);

-Accompagne techniquement les opérations innovantes.

Cet accompagnement se traduit notamment par des prestations de conseil, des études de faisabilité, et de l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, dans les domaines qui lui sont propres.

C'est ainsi que l'ARENE a participé au projet EUREM et mobilisé les acteurs de la formation en Ile-de-France.

Contact CFI (pour inscriptions)

Mme Ilda Miserotti

01 40 31 46 12

imiserotti@ccip.fr

Contact Presse : RendezVous RP

Stéphanie Gentilhomme

Wendy Roeltgen

01 45 41 13 20

06 84 61 62 68

stephaniegentilhomme@rendezvous-rp.com

wendyroeltgen@rendezvous-rp.com